



Accusé de réception en préfecture  
095-269500591-20230405-D-2023-06-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

2023/1

Département du Val d'Oise  
Centre Communal d'Action Sociale de La Frette-sur-Seine

**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale  
du 5 avril 2023  
Extrait du registre des délibérations  
Délibération n° D/2023/6**

Nombre de Membres :  
en exercice : 13  
présents : 7  
votants : 8

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 18 heures 30,  
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le  
30 mars 2023, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

Mme Claudine THIRANOS, Vice-présidente  
Carole BERGER JACOB, Guy BIGON, Michel BOULESTEIX, Ghislaine CLEMENT, Marie-  
José DASSONVILLE, Marie-Hélène GOIX.

Étaient absents excusés : Brice BRUNET, Jean DECROIX, Jean-Michel GARROY  
(procuration donnée à Guy BIGNON), Chimina NEGLOKPE et Bernadette VOOGSGERD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur.

Considérant que M. Philippe AUDEBERT a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2022, les finances du centre communal d'action sociale en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles ;

Procédant au règlement définitif du budget 2022, propose de fixer comme suit le résultat de la section de fonctionnement :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		13 027,13
Opérations de l'exercice	48 481,87	49 831,15
<b>TOTAUX</b>	<b>48 481,87</b>	<b>62 858,28</b>
RÉSULTATS DE CLOTURE		14 376,41
RESTES A RÉALISER		
RESULTAT DEFINITIF 2022		14 376,41

Considérant l'élection de Mme Claudine THIRANOS comme Présidente de séance,

Après que Monsieur le Président ait quitté l'Assemblée,

**Le Conseil d'Administration**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**,

**APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen.

**DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,  
La Vice-Présidente du CCAS,



Claudine THIRANOS